

DOSSIER
DU PARTICIPANT

LA SOUVERAINETÉ ET L'EUROPE

Lundi 19 janvier 2026



SOMMAIRE

PROGRAMME	3
PRÉSENTATION DES ENTRETIENS 2026	4
PRÉSENTATION DES INTERVENANTS	5
ETUDE ANNUELLE 2024 DU CONSEIL D'ÉTAT SUR « LA SOUVERAINETE »	8

PROGRAMME

Ces Entretiens sont organisés par la section des études, de la prospective et de la coopération du Conseil d'État.

10h30-10h45 – Séance d'ouverture

Didier-Roland Tabuteau, vice-président du Conseil d'État.

10h45-12h30 – Table ronde

Animateur : Fabien Raynaud, président adjoint de la section des études, de la prospective et de la coopération du Conseil d'État.

Intervenants :

- **Philippe Léglise-Costa**, Ambassadeur, Représentant permanent de la France auprès de l'Union européenne ;
- **Valérie Michel**, agrégée des facultés de droit, professeure de droit public - Aix-Marseille Université et présidente de l'association française des études européennes ;
- **Jean-François Rapin**, sénateur du Pas-de-Calais (Hauts-de-France) et président de la commission des affaires européennes du Sénat.

PRÉSENTATION DES ENTRETIENS 2026

« La souveraineté et l'Europe »

La souveraineté, principe ancien et fondateur de notre droit constitutionnel comme du droit international, est à nouveau au cœur des débats contemporains, dans un monde marqué par l'interdépendance mais aussi par les confrontations.

Dix-huit mois après la publication de son étude annuelle de 2024, consacrée à la souveraineté et aux modalités de son exercice aujourd'hui, le Conseil d'État entend poursuivre cette réflexion essentielle en y consacrant la 3^e édition de ses entretiens européens. Ainsi que l'étude le soulignait, les "paradoxes de la notion de souveraineté dans le cadre européen" se caractérisent notamment par une tension entre les avantages issus du "renforcement d'une puissance commune" et le développement de "contraintes parfois mal admises" voire à une "désaffection envers l'Europe sur fond d'attentes contradictoires". L'étude formulait de recommandations visant à "mieux articuler la souveraineté et l'appartenance à l'Union européenne" qui pourront faire l'objet d'un bilan actualisé. Cela apparaît d'autant plus nécessaire que les développements les plus récents soulignent les défis nouveaux qui se posent à la souveraineté comme à l'Union européenne.

Avec le président de la commission des affaires européennes du Sénat, le représentant permanent de la France auprès de l'Union européenne et la présidente de l'association française d'études européennes, ces entretiens seront l'occasion d'un échange approfondi sur ces questions essentielles.

PRÉSENTATION DES INTERVENANTS

OUVERTURE

Didier-Roland Tabuteau



Vice-président du Conseil d'État

Didier-Roland Tabuteau obtient son diplôme de l'École polytechnique en 1981. Ancien élève de l'ENA, il est issu de la promotion « Louise Michel » (1984) et choisit, à la sortie de l'école, d'intégrer le Conseil d'État.

Au sein de l'institution, il travaille tout d'abord à la section du contentieux (1984 – 1988) et à la section de l'intérieur (1987 – 1988). En 1988, il quitte pour la première fois l'institution afin de devenir directeur adjoint du cabinet du ministre de la solidarité, de la santé et de la protection sociale, avant de revenir au Conseil d'État comme rapporteur public à la section du contentieux et membre de la section sociale (1991 – 1992).

Poursuivant une nouvelle fois sa carrière en dehors de l'institution, il devient directeur du cabinet du ministre de la santé et de l'action humanitaire en 1992 pour une durée d'un an, avant d'être nommé directeur général de l'Agence du médicament jusqu'en 1997. Il occupe par la suite et pendant trois ans le poste de directeur adjoint du cabinet de la ministre de l'emploi et de la solidarité.

En 2000, il est conseiller de la ministre de l'emploi et de la solidarité, chargé de la préparation de la loi sur le droit des malades avant de devenir directeur du cabinet du ministre délégué à la santé (2001-2002).

En 2003, il est nommé directeur général de la fondation « Caisses d'épargne pour la solidarité ». En parallèle, il obtient, en 2007, son doctorat en droit puis une habilitation à diriger des recherches. Il enseigne alors à l'Institut d'études politiques de Paris où il est responsable de la chaire santé. Il est également co-directeur de l'institut droit et santé de l'université Paris Descartes (INSERM UMRS 114J).

Il réintègre le Conseil d'État en 2011, d'abord à la section du contentieux puis à la section sociale. En 2017, il est nommé président adjoint de la section sociale, puis président de la section sociale l'année suivante.

Il est nommé vice-président du Conseil d'État le 5 janvier 2022.

TABLE RONDE

Animation des débats

Fabien Raynaud



Président-adjoint de la section des études, de la prospective et de la coopération du Conseil d'État

Diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et ancien élève de l'École nationale d'administration (ENA, promotion « Antoine de Saint-Exupéry », 1994), Fabien Raynaud est nommé auditeur au Conseil d'État en 1994.

Rapporteur à la section du contentieux (1994-1997), il est ensuite responsable du Centre de recherches et de diffusion juridiques du Conseil d'État de 1997 à 1999. En 1999, il est nommé conseiller juridique au secrétariat général du comité interministériel pour les questions de coopération économique européenne (SGCI), puis, en 2002, conseiller juridique de la Représentation permanente de la France auprès de l'Union européenne à Bruxelles (RPUE), et, en 2007, secrétaire général adjoint au secrétariat général des affaires européennes (SGAE).

De 2007 à 2012, il est conseiller pour les affaires européennes à la Présidence de la République. Réintégrant le Conseil d'État, il est assesseur à la section du contentieux (2012-2016), puis président de la 6e chambre de la section du contentieux (2016-2022). Depuis 2022, il est rapporteur général et président adjoint de la section du rapport et des études

Intervenants

Philippe Léglise-Costa



Ambassadeur, Représentant permanent de la France auprès de l'Union européenne

Ancien élève de l'Ecole polytechnique, de l'Ecole nationale des Ponts et Chaussés et du collège des ingénieurs, Philippe Léglise-Costa a commencé sa carrière en 1992 comme rédacteur à la direction de la coopération européenne au Ministère des affaires étrangères puis à partir de 1995 comme conseiller à la Représentation permanente de la France auprès de l'Union européenne à Bruxelles. Il a été conseiller au cabinet de M. Hubert Védrine, ministre des affaires européennes de 1999 à 2002, où il était chargé des questions européennes.

Après avoir servi à la mission permanente de la France auprès des Nations-Unies à New York (2002-2006), Philippe Léglise-Costa est nommé directeur adjoint à la direction des affaires économiques et financières à l'administration centrale du Ministère des affaires étrangères (2006-2007). Directeur de cabinet de Jean-Pierre Jouyet, secrétaire d'État aux Affaires européennes en 2007, il est nommé représentant permanent adjoint de la France auprès de l'Union européenne à Bruxelles de 2007 à 2012 (pendant la présidence française du Conseil en 2008). Conseiller pour les affaires européennes du président de la République François Hollande à partir de 2012, puis Sherpa Europe de celui-ci, Philippe Léglise-Costa occupe également les fonctions de secrétaire général pour les affaires européennes (SGAE) à partir de 2014.

Philippe Léglise-Costa est ambassadeur, représentant permanent de la France auprès de l'Union européenne depuis novembre 2017.

Valérie Michel



Professeure de droit public - Aix-Marseille Université et présidente de l'association française des études européennes

Agrégée des facultés de droit, Valérie Michel est professeure de droit public à Aix-Marseille Université. Elle a consacré de nombreuses recherches à la question des compétences de l'Union européenne, du droit du marché intérieur, de l'espace de liberté de sécurité et de justice ou encore du droit pénal européen. Responsable de la partie « Espace de liberté, de sécurité et de justice » de la Revue Europe, elle en est un contributeur régulier.

Jean-François Rapin



Sénateur du Pas-de-Calais (Hauts-de-France) et président de la commission des affaires européennes du Sénat

Jean-François Rapin est médecin généraliste et Sénateur du Pas-de-Calais depuis janvier 2016. Il préside la commission des Affaires européennes du Sénat depuis octobre 2020.

Ancien maire de Merlimont (2001-2016), Jean-François Rapin s'est engagé très tôt dans la vie locale, dès 1995 comme adjoint au maire. Conseiller régional du Nord-Pas-de-Calais puis des Hauts-de-France depuis 2004, il est passionné par les enjeux maritimes. A ce titre, il préside le Parlement de la Mer des Hauts-de-France depuis 2020 et il fut à la tête de l'Association nationale des élus du littoral pendant 10 ans (2012-2022).

Jean-François Rapin a occupé plusieurs fonctions intercommunales liées à l'environnement et au développement durable. Au Sénat, avant d'être membre de la commission des Finances, il a siégé dans la commission de l'aménagement du territoire et du développement durable.

Jean-François Rapin a été président du conseil de rivages Manche Mer du Nord et vice-président du Parc naturel marin des estuaires picards. Son engagement politique est marqué par une défense constante des territoires littoraux et de l'Europe.

Etude annuelle 2024 du Conseil d'État sur « la souveraineté »

En lien avec le thème développé durant ces Entretiens, retrouvez l'étude annuelle 2024 sur la souveraineté :
[Étude annuelle sur la souveraineté - Conseil d'État](#)

